



# Soutenir une éducation sûre dans le Sahel central

Document d'information | septembre 2020

Une école dans le nord du Burkina Faso, abandonnée après une attaque menée par un groupe armé.  
© 2019 (Philip Kleinfeld/TNH)

## RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

Au Sahel central, les pays du Burkina Faso, du Niger et du Mali sont confrontés à des niveaux sans précédent de conflits, de déplacements de population et de besoins humanitaires exacerbés par la pandémie du Covid-19.<sup>1</sup>

Cette crise humanitaire complexe a gravement affecté l'éducation. Avant les confinements nationaux liés au Covid-19, l'insécurité et les attaques directes contre les infrastructures et le personnel scolaire ont contraint environ 4 000 écoles du Sahel central à fermer début 2020,<sup>2</sup> affectant 650 000 élèves, selon les Nations Unies (ONU).<sup>3</sup>

La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (Global Coalition to Protect Education from Attack, GCPEA) a constaté que les attaques signalées contre l'éducation menées par des groupes armés opérant à travers les frontières du Burkina Faso, du Mali et du Niger sont en augmentation. Selon le rapport de la GCPEA *L'éducation prise pour cible 2020*, la GCPEA a relevé plus de 430 attaques contre l'éducation dans le Sahel central entre 2015 et 2019.<sup>4</sup> Entre janvier et juillet 2020 uniquement, la GCPEA a identifié plus de 90 attaques contre l'éducation signalées dans la région, malgré les difficultés de surveillance et de communication de l'information pendant la pandémie. Alors que les cours reprennent après les fermetures liées au Covid-19, les écoles, les universités, les élèves et le personnel de l'éducation de la région sont susceptibles de faire face à des risques accrus, si l'on se base sur une analyse des données émergentes de 2020 et des années précédentes.

Les attaques contre l'éducation ont eu des répercussions dans toute la région. En plus de causer des blessures et des pertes en vies humaines, les attaques compromettent l'accès à une éducation de qualité, empêchent la réalisation d'autres droits fondamentaux et ont des effets durables sur la paix et le développement, ainsi que sur la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Global Coalition to  
**Protect Education from Attack**



[www.protectingeducation.org](http://www.protectingeducation.org)

## RECOMMANDATIONS

***Avant la table ronde ministérielle sur le Sahel central en octobre 2020, la GCPEA recommande ce qui suit aux gouvernements, aux bailleurs de fonds, ainsi qu'aux acteurs humanitaires et du développement :***

- Prioriser et financer des mesures pour prévenir, atténuer et répondre aux attaques contre l'éducation, telles que le développement d'évaluations des risques, des plans de continuité de l'éducation, et des plans complets de sûreté et de sécurité, dans le cadre des plans et programmes de réponse humanitaire et de développement ;
- Renforcer et soutenir la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles pour mieux protéger le caractère civil des écoles et des universités et mettre fin aux attaques et menaces d'attaques contre les élèves, les enseignants et les établissements d'enseignement de la région, notamment en mettant en œuvre *les Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés* ;
- Encourager une forte coopération régionale et un échange entre pairs des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, et renforcer les efforts régionaux pour surveiller et signaler les attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire des écoles.

***Pour soutenir la réouverture des écoles et la poursuite de l'éducation en toute sécurité dans le Sahel central, les gouvernements, les partenaires internationaux, les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes devraient faire ce qui suit pour intégrer la Déclaration sur la sécurité dans les écoles dans les processus de planification :***

- Développer et mettre en œuvre des évaluations de risques sensibles au genre et des plans de sécurité et de réponse dans les écoles, afin de prévenir et d'atténuer l'impact des attaques sur l'éducation avant, pendant et après la réouverture des écoles et des universités ;
- Veiller à ce que les enseignants et les administrateurs ne soient pas obligés de rouvrir les écoles et les universités dans les zones d'insécurité, à moins que des mesures de sécurité appropriées ne soient en place et d'employer des mesures d'apprentissage alternatives ou à distance, là où les écoles ne peuvent pas rouvrir en toute sécurité ;
- Veiller à ce que toutes les campagnes de « retour à l'école » post-Covid-19 et les classes de rattrapage incluent les apprenants qui ont précédemment mis fin à leurs études en raison d'attaques contre les écoles, d'insécurité ou de déplacement ; continuer à étendre les programmes d'apprentissage à distance mis en place en réponse au Covid-19 au profit de ces apprenants.

***Pour protéger l'éducation contre les attaques avant, pendant et au-delà de la réouverture des écoles, les gouvernements, les partenaires internationaux, les bailleurs de fonds et autres parties prenantes devraient :***

- Continuer à surveiller les attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire même lorsque les écoles sont fermées en raison des restrictions dues au Covid-19 ou de l'insécurité, lorsqu'il est possible d'assurer la santé et la sécurité des moniteurs ; un suivi et des rapports opportuns appuieront l'élaboration de plans de prévention et d'intervention et contribueront à garantir qu'aucun enseignant ou apprenant ne soit laissé pour compte ;
- Ne pas utiliser les écoles et les universités à des fins militaires en tout temps. Pour les écoles occupées pendant la pandémie, les évacuer et effectuer les réparations nécessaires afin de les rendre disponibles pour l'éducation lors de leur réouverture, conformément aux *Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés* ; mettre en œuvre des lois, des politiques et des formations pour décourager l'utilisation militaire des écoles par les forces armées et les groupes armés ;
- Assurer la responsabilité et la réparation des atteintes à l'éducation, notamment en enquêtant sur les allégations de violations du droit national et international applicable et en poursuivant dûment les auteurs ;
- Accorder la priorité à la reconstruction et à la réhabilitation des écoles et universités endommagées ou détruites ;
- Dans la mesure du possible, désagréger la collecte de données et les rapports selon le genre, afin que les plans de prévention et d'intervention puissent mieux prendre en compte les besoins uniques des filles et des femmes, ainsi que des garçons et des hommes.

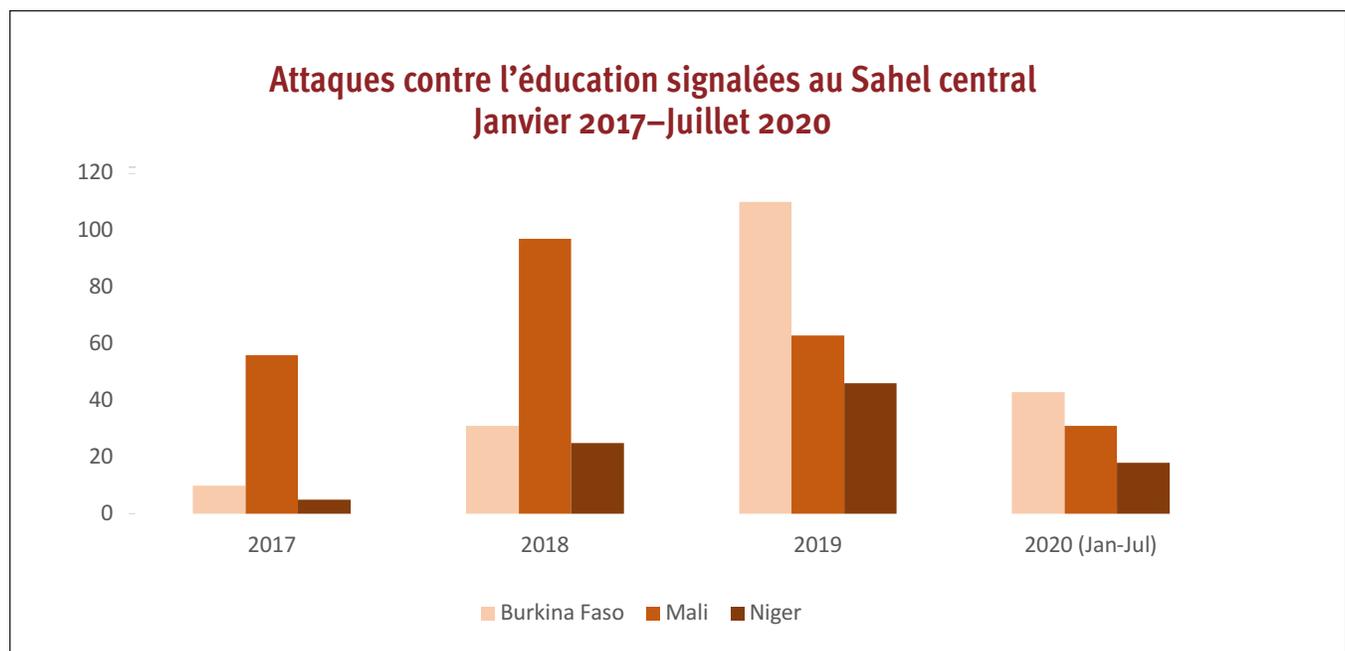
## ATTAQUES CONTRE L'ÉDUCATION AU SAHEL CENTRAL

La GCPEA a identifié un nombre alarmant d'attaques contre l'éducation dans le Sahel central ces dernières années. Entre 2015 et 2019, la GCPEA a collecté plus de 430 incidents signalés d'attaques contre l'éducation au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Selon le rapport *L'éducation prise pour cible 2020* de la GCPEA, au Burkina Faso, au Mali et au Niger, des groupes armés qui s'opposent à l'éducation en langue française administrée par l'État ont explicitement ciblé les écoles publiques, le plus souvent en incendiant et en pillant des établissements d'enseignement et en menaçant, en enlevant ou en tuant des enseignants. Au Burkina Faso, Human Rights Watch a constaté que les attaques se produisaient souvent lorsque les élèves étaient en classe, mais que les élèves n'étaient généralement pas les cibles.<sup>5</sup>

Bien que les auteurs de ces attaques contre l'éducation en revendiquent rarement la responsabilité, les affiliés de groupes armés tels que le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et Ansaroul Islam ont commis des violences contre des civils et des infrastructures civiles dans la région.<sup>6</sup>

Les forces étatiques et les groupes armés non étatiques ont également utilisé des dizaines d'écoles à des fins militaires, notamment comme campements et bases temporaires dans la région, selon une étude de la GCPEA.



À partir de 2017, les pays du Sahel central ont connu un pic d'attaques signalées contre les écoles et le personnel scolaire. La GCPEA a recueilli dix incidents signalés d'attaques contre l'éducation au Burkina Faso en 2017, mais a identifié plus de 30 attaques contre l'éducation en 2018 et plus de 100 attaques signalées en 2019.<sup>7</sup> Au Niger, les signalements d'attaques contre l'éducation ont presque doublé entre 2018 et 2019, et se sont déplacés géographiquement du bassin oriental du lac Tchad vers les régions occidentales de Tillabéri et Tahoua, aux frontières du Mali et du Burkina Faso.<sup>8</sup> Enfin, bien que le Mali ait connu une légère baisse des attaques contre les écoles et le personnel scolaire entre 2018 et 2019, les attaques étaient globalement en hausse par rapport à 2017.

## ATTAQUES CONTRE L'ÉDUCATION AU SAHEL CENTRAL : JANVIER – JUILLET 2020

Les rapports indiquent que les attaques contre l'éducation se sont poursuivies en 2020, malgré les fermetures d'écoles entre fin mars et mai en raison du Covid-19. Plus de 90 incidents d'attaques contre l'éducation ont eu lieu au cours des sept premiers mois de 2020, semblant se produire à un rythme similaire à celui de l'année précédente, selon les données de la GCPEA. Le Burkina Faso a connu le plus grand nombre d'attaques contre l'éducation signalées dans la région au cours des sept premiers mois de 2020, avec plus de 40 incidents signalés, notamment l'incendie criminel et le pillage d'écoles et l'enlèvement, les menaces ou le meurtre d'enseignants ; parmi ces incidents, près de la moitié ont eu lieu en juin et juillet. Au Mali, la GCPEA a identifié 31 incidents signalés d'attaques contre l'éducation en 2020, dont 27 se sont produits en juin lors de la réouverture des écoles pour les examens. En juin, le Cluster éducation a également recueilli des rapports sur près de 500 menaces proférées contre les enseignants et les écoles au Mali.<sup>9</sup> Au Niger, la GCPEA a identifié 15 attaques signalées contre l'éducation entre janvier et mars 2020, et seulement deux incidents signalés en mai et juin 2020.

Bien que les signalements aient diminué entre mars et mai 2020, lorsque les écoles ont été fermées en raison du Covid-19, la GCPEA a identifié un certain nombre d'incidents survenus au cours de cette période :

- À Ouagadougou, au Burkina Faso, les forces de l'ordre ont utilisé une force excessive contre des étudiants qui auraient violé un couvre-feu imposé en raison du Covid-19 dans une résidence du campus le 31 mars 2020, selon les médias locaux.<sup>10</sup>
- Le 29 avril 2020, des hommes armés auraient tué un gardien d'école civil et incendié deux écoles dans le district de Tapoa, province de l'Est, Burkina Faso, selon les médias locaux.<sup>11</sup>
- Le 4 mai 2020, les médias locaux ont rapporté que des assaillants armés non identifiés auraient brûlé une école primaire et le domicile de son directeur dans le district de Tapoa, province de l'Est, Burkina Faso.<sup>12</sup>
- Vers le 13 mai 2020, des membres d'un groupe armé auraient incendié une école à Bolsi, district de Torodi, région de Tillabéri, au Niger, après avoir prêché aux membres de la communauté, comme indiqué par le projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED).<sup>13</sup>

La GCPEA n'a identifié aucun incident d'utilisation militaire d'écoles ou d'universités dans le Sahel central au cours du premier semestre 2020. Cependant, cela peut être dû à des lacunes dans le suivi et les rapports survenues pendant les confinements liés au Covid-19.

Bien que les données ventilées par genre sur les attaques contre l'éducation ne soient pas largement disponibles dans la région, les recherches de la GCPEA ont montré que les attaques contre l'éducation, en particulier la violence sexuelle, ont souvent des impacts différenciés sur les femmes et les filles, notamment le mariage forcé, la grossesse forcée due au viol et la grossesse précoce, et la stigmatisation qui réduit la probabilité que les filles retournent à l'école après une attaque.



Une élève écrit au tableau d'un espace temporaire d'apprentissage, dans un camp pour personnes déplacées internes à Mopti, au Mali, en avril 2019.

© UNICEF/UNO313366/Dicko

## Difficultés du suivi et des signalements dues au Covid-19

L'insécurité accrue, la capacité réduite sur le terrain en raison des mesures de santé publique et les fermetures d'écoles peuvent avoir causé des retards ou des lacunes dans le suivi et le signalement des attaques contre l'éducation.<sup>14</sup> Cela peut expliquer en partie la réduction relative du nombre d'incidents signalés en avril et mai 2020. En outre, étant donné que les groupes armés dans la région du Sahel central ciblent fréquemment les enseignants au travail, et incendient et pillent les écoles pour décourager la fréquentation, leur abandon pendant le Covid-19 peut avoir affaibli leur utilité en tant que cibles dans les conflits, ce qui pourrait également expliquer le nombre inférieur d'attaques signalées.

Alors que le suivi et les signalements reprennent dans la région, la GCPEA prévoit une augmentation de l'enregistrement et de la vérification des attaques contre l'éducation et de l'utilisation militaire des écoles, notamment la notification rétroactive des incidents qui peuvent s'être produits lors des fermetures dues au Covid-19. Le nombre réel d'attaques contre des écoles est probablement plus élevé que celui rapporté dans ce document.

## REPRISE DES ATTAQUES AVEC LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES ET DES UNIVERSITÉS

De nouvelles preuves suggèrent que les attaques ont repris lorsque les écoles ont commencé à rouvrir dans le Sahel central. Par exemple, au Niger, l'ONU a rapporté que des membres de groupes armés ont menacé deux écoles secondaires dans la région de Tillabéri deux semaines seulement après la réouverture des écoles le 1er juin 2020 ; ces menaces ont conduit à la fermeture immédiate des écoles. En réponse, le ministère régional de l'Éducation a transféré 80 élèves du secondaire affectés dans une zone sécurisée, pour étudier et passer les examens finaux.<sup>15</sup>

Au Burkina Faso, des sources médiatiques locales et internationales ont rapporté que des assaillants armés avaient incendié au moins 18 écoles en juin et juillet 2020, après leur réouverture, pillant les cantines avant de mettre le feu aux bâtiments scolaires dans deux cas.<sup>16</sup> Au Niger et au Burkina Faso, avant la fermeture des écoles en raison du Covid-19, les rapports indiquaient souvent que les cantines scolaires avaient été pillées lors d'attaques.<sup>17</sup> Cela peut indiquer que lorsque les écoles rouvriront, leurs réserves et provisions alimentaires réapprovisionnées peuvent les rendre vulnérables aux attaques.

Au Mali, des groupes armés auraient attaqué 27 collèges après que le gouvernement les a rouverts pour les examens en juin 2020, la majorité des incidents se produisant dans la région de Mopti.<sup>18</sup> Dans un incident signalé à Niafunke, dans la région de Tombouctou, des assaillants armés non identifiés auraient brûlé le bureau d'un directeur d'école et du matériel pédagogique le 5 juin 2020, et mis en garde contre le retour des élèves à l'école, selon ACLED.<sup>19</sup> Le rapport ne précise pas si l'école est restée ouverte après l'attaque.

## IMPLICATIONS POUR LA RÉOUVERTURE D'ÉCOLES ET D'UNIVERSITÉS DANS LE SAHEL CENTRAL

De nouvelles preuves suggèrent que, à mesure que les écoles et les universités du Sahel central rouvriront après les fermetures liées au Covid-19, les attaques se poursuivront probablement à un rythme similaire à celui du début de 2020. Les gouvernements de la région devraient être conscients que moins d'attaques signalées pendant les fermetures liées au Covid-19 peuvent ne pas indiquer une menace d'attaque réduite. En fait, ils devraient commencer dès maintenant à se préparer à un retour à l'école sûr, inclusif, sexospécifique et adapté à l'âge.

Les schémas précédents d'attaques contre l'éducation dans la région peuvent éclairer la réponse. La GCPEA a constaté que si les attaques contre l'éducation se sont atténuées pendant les vacances d'été dans plusieurs parties de la région, les groupes armés ont repris leurs campagnes contre l'éducation au début de la nouvelle année scolaire. Par exemple, la GCPEA a identifié 12 attaques contre l'éducation au Mali en octobre 2019 coïncidant avec les premières semaines de l'année scolaire. Les rapports d'incident décrivent les attaques comme des avertissements contre la réouverture des écoles ; aucune attaque n'a été enregistrée pendant les vacances scolaires.<sup>20</sup> Cependant, la fermeture des écoles n'a pas nécessairement empêché les attaques de se poursuivre dans les zones touchées du Sahel central. Le Burkina Faso, par exemple, a enregistré le plus grand nombre de fermetures d'écoles tout comme d'attaques contre l'éducation dans la région en 2019.<sup>21</sup>

À l'approche d'une nouvelle année scolaire en octobre 2020, les gouvernements du Sahel central doivent soigneusement planifier la réouverture en toute sécurité des écoles dans les zones d'insécurité où les élèves, les enseignants et les écoles restent exposés à un risque élevé d'attaque. Là où l'insécurité continue d'empêcher la réouverture des écoles, les efforts des gouvernements et des partenaires pour faire progresser l'apprentissage à distance doivent être poursuivis et renforcés, afin de garantir que les élèves concernés continuent d'apprendre.

Enfin, des groupes armés non étatiques qui mènent des attaques dans la région du Sahel central opèrent au-delà des frontières, et utilisent des tactiques similaires aux effets similaires dans les trois pays. Les campagnes de réouverture des écoles offrent un moment propice pour partager les bonnes pratiques, afin de prévenir et de répondre aux attaques d'une manière tenant compte de l'âge et du genre, et pour renforcer les approches régionales de la protection de l'éducation, ainsi que de la surveillance et de la communication de l'information.



En juin 2019, un facilitateur aide un élève qui suit un cours à la radio à Dori, au Burkina Faso. Des groupes armés ont attaqué et détruit l'école de cet élève alors que celui-ci était en classe.

© 2019 UNICEF/UN032926/Bindra

## MIEUX GARANTIR UNE ÉDUCATION SÛRE DANS LE SAHEL CENTRAL

Les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont pris des mesures positives pour protéger l'éducation, notamment en approuvant et en mettant en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Entre autres mesures, le Comité technique de la sécurité dans les écoles au Mali a adressé une lettre au ministère de la Défense, lui demandant de respecter l'esprit des *Lignes directrices* pendant que les écoles étaient fermées en raison de la pandémie, et de ne pas utiliser les écoles à des fins militaires.<sup>22</sup> Au Burkina Faso, pendant ce temps, le ministre de l'Éducation a annoncé en mai 2020 que l'apprentissage à distance lié au Covid-19 s'étendrait aux élèves touchés par le conflit.<sup>23</sup> En mettant en œuvre les recommandations de ce document d'information, les gouvernements, les bailleurs de fonds et les acteurs internationaux de l'humanitaire et du développement peuvent mieux assurer la sécurité des élèves et des éducateurs dans le Sahel central, pendant la pandémie de Covid et au-delà.

## Pour en savoir plus sur les endroits où se produisent les attaques contre l'éducation dans le Sahel central et dans le monde, explorez le rapport *Éducation prise pour cible 2020* et le site web interactif.

Les données du document proviennent de la base de données sur laquelle s'appuie le rapport phare de la GCPEA, *l'Éducation prise pour cible*, qui est généralement soutenu par la fondation Education Above All, Education Cannot Wait, le ministère norvégien des Affaires étrangères, et un donateur anonyme.

La GCPEA est une coalition d'organisations coprésidée par Human Rights Watch et Save the Children, et comprenant l'Institute of International Education (IIE), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), la fondation Education Above All (EAA), Plan International, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Ce document est le résultat d'une recherche indépendante menée par la GCPEA. Il est indépendant des organisations individuelles membres du Comité directeur de la GCPEA et ne reflète pas nécessairement les opinions des organisations composant le Comité directeur.

<sup>1</sup> OCHA, « Overview of Humanitarian Needs and Requirements Sahel Crisis », mai 2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/HNRO%20Sahel%20May%202020.pdf> (consulté le 3 août 2020).

<sup>2</sup> OCHA, « Overview of Humanitarian Needs and Requirements Sahel Crisis », mai 2020, p. 8.

<sup>3</sup> OCHA, « Overview of Humanitarian Needs and Requirements Sahel Crisis », p. 8 ; UNICEF, « Nearly 5 million children will need humanitarian assistance in central Sahel this year as violence surges », communiqué de presse, 27 janvier 2020, <https://www.unicef.org/press-releases/nearly-5-million-children-will-need-humanitarian-assistance-central-sahel-year> (consulté le 3 août 2020).

<sup>4</sup> GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2020* (New York : GCPEA, juillet 2020), [eua2020.protectingeducation.org](http://eua2020.protectingeducation.org).

<sup>5</sup> Human Rights Watch, « *Leur combat contre l'éducation* » : *Attaques commises par des groupes armés contre des enseignants, des élèves et des écoles au Burkina Faso*, (New York : Human Rights Watch, Mai 2020), <https://www.hrw.org/fr/report/2020/05/26/leur-combat-contre-le-education/attaques-commises-par-des-groupes-armes-contre-des> (consulté le 30 juillet 2020).

<sup>6</sup> Par exemple : Francesco Bellina, « Niger, Part 2: Counting the dead, waiting for justice », *The New Humanitarian*, 1<sup>er</sup> avril 2019, <https://www.thenewhumanitarian.org/special-report/2019/04/01/niger-counting-dead-waiting-justice-militias-jihadists> (consulté le 17 août 2020) ; Hillary Matfess, « JNIM: A rising threat to stability in the Sahel », ACLED, 1<sup>er</sup> février 2019 <https://acleddata.com/2019/02/01/jnim-a-rising-threat-to-stability-in-the-sahel/> (consulté le 17 août 2020) ; Human Rights Watch, « *Le jour, nous avons peur de l'armée, et la nuit des djihadistes* » *Abus commis par des islamistes armés et par des membres des forces de sécurité au Burkina Faso*, (New York: Human Rights Watch, mai 2018).

<sup>7</sup> GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2020* ; Human Rights Watch, « *Leur combat contre l'éducation* ».

<sup>8</sup> GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2020*, chapitres sur le Burkina Faso, le Niger et le Mali.

<sup>9</sup> Informations reçues par courriel du Cluster éducation. Plusieurs organisations ont commencé à signaler des données sur les menaces contre des écoles et des enseignants en juin 2020, ce qui a eu pour conséquence que le nombre de menaces au cours de ce mois semble nettement plus élevé que les autres mois.

<sup>10</sup> *Le Pays* ; *Infowakat*, cité dans ACLED, Event ID BFO3610 (données téléchargées le 17 juillet 2020). « Ouagadougou : Échauffourées entre des étudiants de la cité universitaire de Kossodo et des gendarmes en patrouille », *NetAfrique*, 1<sup>er</sup> avril 2020, <https://netafrique.net/ouagadougou-echauffourees-entre-des-etudiants-de-la-cite-universitaire-de-kossodo-et-des-gendarmes-en-patrouille/> (consulté le 3 août 2020).

<sup>11</sup> Sahel Security Alerts ; *L'Observateur Paalga* ; Gulmu Info, cité dans ACLED, Event ID BFO3685 (données téléchargées le 17 juillet 2020) ; « Terrorisme : Logoubou : un mort, le CEG et le lycée incendié », *NetAfrique*, 30 avril 2020, <https://netafrique.net/burkina-faso-terrorisme-logoubou-un-mort-le-ceg-et-le-lycee-incendie/> (consulté le 3 août 2020).

<sup>12</sup> « Une lettre pour Laye : le Coronavirus a-t-il occulté le terrorisme ? », *L'Observateur Paalga*, 7 mai 2020, [http://www.lobservateur.bf/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=5013](http://www.lobservateur.bf/index.php?option=com_k2&view=item&id=5013) (consulté le 3 août 2020) ; *L'Observateur Paalga*, cité dans ACLED, Event ID BFO3709 (données téléchargées le 17 juillet 2020).

<sup>13</sup> WhatsApp, cité dans ACLED, Event ID NIR1321 (données téléchargées le 17 juillet 2020).

<sup>14</sup> Correspondances avec des membres d'ONG et de l'ONU, juillet 2020.

<sup>15</sup> OCHA, « West and Central Africa: Weekly Regional Humanitarian Snapshot (23 – 29 juin 2020) », 2 juillet 2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/External%20Weekly%2023%20-%2029%20June%202020.pdf> (consulté le 21 juillet 2020).

<sup>16</sup> Par exemple : « Burkina Faso : une école incendiée par des terroristes présumés dans le nord-ouest », *Xinhua*, 21 juin 2020, [http://french.xinhuanet.com/2020-06/21/c\\_139156282.htm](http://french.xinhuanet.com/2020-06/21/c_139156282.htm) (consulté le 3 août 2020) ; WhatsApp ; Facebook, cité dans ACLED, Event ID BFO3832 (données téléchargées le 17 juillet 2020) ; « Burkina Faso : Une école primaire incendiée dans la province des Banwa », *Informateur*, 22 juin 2020, <https://www.informateur.info/burkina-faso-une-ecole-primaire-incendiee-dans-la-province-des-banwa/> (consulté le 3 août 2020) ; « Tapoa : 5 écoles brûlées dans le silence », *Gulmu Info*, 28 juillet 2020, <https://gulmu.info/tapoa-5-ecoles-brulees-dans-le-silence/> (consulté le 3 août 2020).

<sup>17</sup> GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2020* (New York : GCPEA, juillet 2020).

<sup>18</sup> Correspondances avec des membres d'ONG, août 2020.

<sup>19</sup> Source non communiquée, citée dans ACLED, Event ID ML13893 (données téléchargées le 23 juillet 2020).

<sup>20</sup> GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2020*, p. 168

<sup>21</sup> UNICEF, « Central Sahel Advocacy Brief », 27 janvier 2020, [https://www.unicef.org/sites/default/files/2020-01/Central-sahel-advocacy\\_brief-2020\\_0.pdf](https://www.unicef.org/sites/default/files/2020-01/Central-sahel-advocacy_brief-2020_0.pdf) (consulté le 4 août 2020), p. 7 ; voir données ci-dessus pour les attaques contre l'éducation.

<sup>22</sup> « Protection de l'éducation en période de la pandémie de Covid-19 », Lettre du ministère malien de l'Éducation au ministère de la Défense. Copie archivée.

<sup>23</sup> « Coronavirus au Burkina Faso : l'école reprend à la radio ! », *BeninWeb*, 8 mai 2020, <https://beninwebtv.com/2020/05/coronavirus-au-burkina-faso-lecole-reprend-a-la-radio/> (consulté le 17 août 2020).